

- 1674-1683 † François Gaultier, de Crach, pourvu par l'Ordinaire, mourut le 18 février et fut inhumé, le 19, dans son église.
- 1683-1708 † Laurent Helloco, pourvu par l'évêque, refusa de fournir la pension de 12 livres due sur son bénéfice au Chantre de la cathédrale. En juillet 1692, il fut condamné par le Présidial à verser entre les mains de ce dignitaire 48 livres pour quatre années d'arrérages. Le 5 janvier 1708, il donna procuration, pour résigner entre les mains du Pape en faveur du suivant.
- 1708-1736 † François Pringué, de Josselin, pourvu en Cour de Rome, le 2 mars 1708, prit possession le 24 juillet. Mort, à l'âge de 57 ans, le 8 septembre 1736, il fut inhumé, le 10, dans le cimetière.
- 1737-1768 † Colomban-Hyacinthe Le Bigot, du diocèse de Cornouaille, pourvu en Cour de Rome, le 26 février 1737, prit possession le 31 juillet. Décédé, à l'âge de 64 ans, le 5 octobre, il fut enterré, le 6, dans le cimetière.
- 1769-1780 † Louis Le Bihan, originaire de Remungol et curé de Naizin, pourvu par l'Ordinaire, le 9 février 1769, prit possession le 6 mars. Mort, à l'âge de 53 ans, le 24 avril, il fut inhumé, le 25, dans le cimetière.
- 1780-1791 . Charles Le Franc, natif de la paroisse de Guern et curé de Monterblanc, trêve de Plaudren, pourvu par l'Ordinaire, le 8 mai 1780, prit possession le 16. Il rétracta le serment qu'il avait prêté pour se conformer à la prescription de la Constitution civile du clergé. On ignore ce qu'il devint ensuite.

NOSTANG. (1)

Du doyenné de Pont-Belz et à collation libre, cette paroisse avait son recteur pour unique gros décimateur à la 33^e gerbe, et l'apôtre saint Pierre pour titulaire de son église. Les propriétaires du château et de la terre de Saint-Georges, seigneurie située sur le territoire de Nostang, avaient droit de prééminences dans cette église et d'armoiries dans sa maitresse vitre. Le 16 janvier 1524 (n. st.), le roi maintint Marie de Kerpunce, héritière noble et principale de la susdite seigneurie, dans la jouissance de ces privilèges qui lui étaient contestés. A une partie du

(1) Formes anciennes de ce nom : *Laustanc*, 1160 (dom Morice, P. I. 638). — *Laustenc*, 1308 (abb. de La Joie). — *Laustainc* et *Lausteinc*, 1310 (*ibid.*) — *Naustenc* 1520 (*ibid.*) — (*Dictionnaire topographique du département du Morbihan*, par M. Rosenzweig.)

bourg on donnait, encore aux siècles derniers, les noms de *vieux bourg* et de *vieille ville*.

Malgré les réparations qu'elle dut recevoir, à la fin du xvi^e siècle, ainsi que le presbytère, conformément aux ordres formels donnés le 6 septembre 1599, cette église paroissiale menaçait encore, avant la fin du siècle suivant, de tomber entièrement en ruine. Cette fois, il ne fut plus possible de songer à des restaurations devenues inutilés : il fallut démolir l'ancien édifice et le remplacer par un nouveau. En conséquence, un marché fut passé, le 16 avril 1681, entre le général de Nostang et un entrepreneur, pour la complète réédification de l'église. A partir de cette époque, il nous faut encore parcourir un autre siècle, avant de rencontrer le moindre renseignement qui la concerne, et arriver au 27 avril 1783, date à laquelle on trouve la bénédiction de sa nouvelle grande cloche.

Le territoire de Nostang, dont la division en frairies nous demeure ignorée, portait un certain nombre de chapelles.

Il y avait d'abord celle de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle ou de Locmaria, au village de ce dernier nom. Elle servit d'abord à l'aumônerie donnée par le duc Conan III aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, comme le montre la charte par laquelle, en 1160, il fait ce don ou approuve sa concession antérieure. C'est donc bien à faux que la tradition donne cette chapelle comme une succursale de l'église ou de l'établissement des Templiers à Merlevenez. On s'y rend encore en pèlerinage, pour demander la guérison des bestiaux.

La chapelle de Notre-Dame ou de Légevin, jadis Lochevin ou Lokevin, encore appelée, dans le pays, on ne sait pour quel motif, *Mère de Notre-Dame de Quelven*, est aussi un but de pèlerinage contre les fièvres.

Au village de Saint-Thomin, il y avait celle de Saint-Barthélemy, dont une nouvelle cloche fut bénite, le 24 avril 1768.

On y trouvait enfin les chapelles de Saint-Cado, avec la fontaine du même saint ; de Saint-Symphorien, au village du même nom ; de Bieuzy, de Kerai et du château du Rongouet.

Outre la susdite aumônerie, que l'Ordre de l'Hopital dut perdre de bonne heure, puisqu'il n'en reste plus trace dans les aveux rendus, au xv^e siècle, par les commandeurs du pays, il ne s'était fondé ici qu'un seul bénéfice secondaire dont la connaissance soit parvenue jusqu'à nous. C'était une chapellenie, qui eut pour fondateur Thomas Talhouët et ne se trouve mentionnée que dans un pouillé de 1516.

Recteurs de Nostang.

1338. R. Henri de Saint-Meven, professeur en droit, résigne, pour
permuter avec le suivant contre le rectorat de Languidic.
1338. Jean de Camsquel.
. . 1488 Gilles du Val.

1543. † Gilles de Quirissec, chanoine de Vannes.
1568. R. Jean Jehanno et Louis Gilbert se disputent la possession de ce bénéfice, sans qu'on puisse dire de quel côté était le bon droit. Le 28 août et le 21 octobre 1568, ils donnent successivement procuration, pour résigner leurs prétentions entre les mains de l'évêque.
1568. Guillaume Thomas, prêtre à Guéhenno, pourvu par l'Ordinaire, le 22 octobre 1568, sur cette double cession, prit possession le 24.
- . . . 1570. . . . N. Garrec.
1575. † Louis Chouarn, le jeune.
- 1575-1583. † Louis Chouarn, l'ainé.
- 1585-1603. † Jean Le Thiec, mort en janvier ou février 1603. Dès 1596, il se fit pourvoir du rectorat de Melrand, dont il prit possession ; mais, peu sûr de s'y maintenir, il se hâta de résigner ses prétentions, pour rester à Nostang. Par son testament, fait en 1601, il choisit l'église des Cordeliers de Vannes, pour lieu de sa sépulture.
- 1603-1609. † Nicolas Thomas, mort en octobre 1609.
- 1609-1613. † Mathurin Sebillet, simultanément aumônier de l'évêque.
- 1613-1619. Guillaume Euzenot, de Pluméliau, pourvu par l'Ordinaire, le 30 décembre 1613, prit possession le 5 janvier suivant.
- 1619-1644. Jean Perennès.
- 1645-1660. R. Mathurin Le Blouch, pourvu en 1645, résigna, en 1660, pour devenir recteur de Merlevenez.
- 1660-1678. R. François Le Vaillant. Après sa résignation et son remplacement, il resta sur la paroisse.
- 1678-1702. † Jean Blancho, mort au mois de mars et inhumé dans l'église paroissiale rebâtie sous son rectorat.
- 1702-1710. † Hervé Le Prevost, prêtre du diocèse de Cornouaille, pourvu par le Pape, le 10 avril 1702, se vit refuser le visa de l'Ordinaire, qui avait, de son côté, conféré ce bénéfice à Yves Anthron, prêtre du diocèse de Vannes. En conséquence, Le Prevost sollicita de la Cour de Rome et en obtint, le 12 juillet de la même année, de nouvelles provisions, qui ne reçurent point à Vannes un meilleur accueil. Cet ecclésiastique dut alors s'adresser au Présidial, qui, par une sentence du 28 février 1703, lui permit de prendre possession civile, ce qu'il fit, le jour même. Il eut aussi recours au métropolitain, qui visa ses provisions le 20 mars suivant, et il prit possession canonique le 28.

- 1710-1711. † Antoine Collin, recteur de Landévant, pourvu par l'Ordinaire, le 26 mai 1710, prit possession le 27, et mourut au mois de mai de l'année suivante.
- 1711-1723. † Léonard Cozien, du diocèse de Léon, pourvu par le Souverain Pontife, le 21 juillet 1711, prit possession le 12 mars 1712. Décédé à l'âge de 41 ans, le 20 juillet 1723, il fut inhumé, le 22, dans le cimetière.
- 1724-1738. † Jean Kermarec, prêtre du diocèse, pourvu par l'évêque, le 26 avril 1724, prit possession le 1^{er} mai. Il donna, le 7 novembre 1737, procuration, pour résigner entre les mains du Pape en faveur du suivant. Resté sur la paroisse, dont son successeur n'avait point encore pris l'administration, il y mourut, à l'âge de 67 ans, le 21 janvier 1738, et fut enterré, le 23, dans le cimetière.
- 1738-1749. † Mathurin Lorcy, de Baud, pourvu en Cour de Rome, le 3 décembre 1737, ne prit possession que le 1^{er} avril de l'année suivante. Il ne dut point mourir à Nostang, puisque les anciens registres de la paroisse ne renferment point l'acte de sa sépulture.
- 1749-1753. † Jacques Hémon, prêtre à Saint-Patern, sa paroisse natale, fut un des quatre prêtres de Saint-Patern, parmi lesquels se trouvait Vincent-Toussaint Le Beurier, devenu plus tard une des gloires de la Congrégation des Eudistes, que, par ordre de M^{sr} Fagon, l'official de Vannes condamna, en 1741, à passer trois mois au séminaire, pour avoir refusé d'assister au service célébré, dans cette paroisse, pour un de leurs confrères, mort dans le jansénisme (1). M^{sr} Charles-Jean Bertin, très éloigné des opinions pernicieuses, pour ne pas dire plus, de son susdit prédécesseur, lui conféra, le 12 août 1749, la paroisse de Nostang, dont il prit possession le 14. Décédé, à l'âge de 54 ans, le 26 mars 1753, il fut inhumé, le 27, dans le cimetière.
- 1753-1757. R. Jean Kerhouant, recteur de Brandérion, heureux au concours du 14 juin 1753 et pourvu en Cour de Rome, le 30 du même mois, prit possession le 30 août. Malade, il donna, le 22 février 1757, procuration, pour

(1) Les deux autres prêtres, originaires aussi de Saint-Patern et y demeurant, étaient Julien-Vincent Le Breton, curé et fort avancé en âge, ayant déjà 40 ans de sacerdoce, et Mathurin-François Pitot, prêtre depuis 1725, qui fut ensuite successivement recteur de Priziac et de Saint-Jean-Brévelay. Leur absence aux funérailles du janséniste, fut remarquée avec regret par M^{sr} Fagon, qui fit célébrer ce service, avec injonction à ces prêtres d'avoir à y assister. (*Vies des saints de Bretagne*, par dom Lobineau, édit. de l'abbé Tresvaux, t. v, p. 455.)

résigner entre les mains du Pape en faveur de son frère Joseph, avec réserve d'une pension annuelle de 200 livres. Resté à Nostang, il y mourut, à l'âge de 39 ans, le 29 mars 1763, et fut inhumé, le 31, dans le cimetière. Quant à son susdit frère, il fit, le 13 mai 1757, avant la réception de ses provisions de Rome, accord avec le suivant, pour permuter avec lui contre le rectorat de Brandérion.

- 1757-1764. † Jacques Le Guénédic, recteur de Brandérion, pourvu par l'évêque, le 13 mai 1757, prit possession le 19. Quelques années plus tard, il se fit conférer par l'Ordinaire la paroisse de Saint-Jean-Brévelay ; mais il résigna, au bout de peu de jours, ses droits sur ce bénéfice, pour rester à Nostang, où il mourut, à l'âge de 47 ans, le 21 avril 1764, et fut inhumé, le 23, dans le cimetière.
- 1764-1779. † Louis Corvest, de Languidic, pourvu par l'évêque, le 18 mai 1764, prit possession le 23. Décédé, à 54 ans, le 4 avril 1779, il fut enterré, le lendemain, dans le cimetière.
- 1779-1789. † Pierre Tanguy, de Plougoumen et vicaire perpétuel de Noyal, pourvu par l'Ordinaire, le 16 avril 1779, prit possession le 27. Il mourut, à l'âge de 51 ans, le 23 mai 1789, et fut inhumé, le 25, dans le cimetière.
- 1789-1807. † Jean-Thomas Le Beller, de Baud et prêtre à Plouharnel, l'ayant, à l'âge de 36 ans, emporté au concours tenu, à Vannes, le 20 août 1789, reçut de Rome ses provisions datées du 19 septembre et prit possession le 16 novembre. Ayant refusé de prêter le serment prescrit par la Constitution civile du Clergé, il se tint caché, pendant quelque temps, dans sa paroisse et les contrées voisines. Mais son zèle lui fit donner cette note par l'autorité du district d'Hennebont : *Fanatique plus adroit* (que Corvic, recteur de Merlevenez, qui le précède sur la liste des insermentés de ce district). En conséquence, il fut vivement recherché ; ce qui l'obligea à se déporter, sans qu'on sache ni quand, ni où. Une métairie, qu'il possédait au village de Lansoif, en Séglien, confisquée au profit de la nation, fut vendue, le 20 octobre 1794, pour la somme de 6,900 livres. Dès le dimanche, 18 septembre 1791, un recteur constitutionnel s'installa dans cette paroisse, muni d'une prétendue institution canonique émanée de l'évêque du Morbihan. Après la tourmente, Le Beller fut maintenu à la tête de son troupeau, et il mourut à Nostang, le 21 novembre 1807.